AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-6-76216790

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique n° 71 (15ème envoi 1976) - 24 juin 1976.-

VIGNE

- Pourriture grise : La suite de l'article de Monsieur C. ROUSSEL dont la diffusion était prévue dans ce bulletin paraitra dans le prochain.

- Mildiou : A la suite des orages parfois violents survenus les 18 et 21 juin, en particulier dans le département du Gers, plus rarement ailleurs (Boudou, Castelsarrasin (82)), des contaminations secondaires ont pu se produire là où existaient quelques taches et il serait prudent d'effectuer, dans ces situations, un nouveau traitement à mettre en place dans les prochains jours.

- Black-rot : Les principaux foyers, peu virulents jusqu'à présent cette année, se trouvent dans l'Armagnac. Le traitement dirigé contre le mildiou sera efficace contre ce champignon.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires : Le premier vol de papillons se poursuit et l'activité sexuelle est particulièrement vive depuis quelque temps. Dans les vergers sensibles, nous conseillons d'effectuer un traitement à mettre en place dès réception. Ajouter, à cette occasion, un fongicide efficace contre les tavelures.

NOYER

- Carpocapse : Les conditions actuelles sont très favorables à l'insecte et des contaminations sensibles sur noix sont à craindre. Effectuer un traitement dès réception et ajouter, à cette occasion, un produit cuprique à raison de 150 g de cu. métal à l'hectolitre.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Tordeuse orientale du pêcher : Le deuxième vol de papillons est commencé et, en raison notamment des conditions climatiques actuelles très favorables, l'activité sexuelle est vive.

a) Protection des pousses : Effectuer un traitement, dès réception, avec l'un des produits suivants : fénitrothion à 50 g m.a./hl (Folithion, Carpodion F., Fenibel, Paluthion); méthidathion à 40 g m.a./hl (Ultracide) ; mévinphos à 50 g m.a./hl (nombreuses spécialités) ; dichlorvos à 125 g m.a./hl (Nogos).

b) Protection des pêches :

1.- Variétés à récolter à partir du 6 juillet : Traiter du 25 au 28 juin y compris avec un produit à base de mévinphos à 50 g m.a./hl ou de dichlorvos à 125 g m.a./hl.

2.- Variétés à récolter entre le 14 juillet et le 8 août : Traiter le 28 juin avec l'un des produits homologués contre la tordeuse orientale du pêcher : azinphos éthyl et méthyl : 40 g (N.S.) ; carbaryl : 120 g (N.S.) ; fénitrothion : 50 g (N.S.) ; méthidathion : 40 g (Ultracide) ; parathion éthyl et méthyl (N.S.) ; phosalone : 60 g (Azofène, Dynalone, Zolone).

Pour les arboriculteurs qui s'inspirent des concepts de la lutte intégrée,

T./.S 4

donner la préférence au méthidathion ou à la phosalone dont les actions secondaires sont les moins néfastes sur les équilibres biologiques.

3.- Variétés à récolter après le 8 août : Attendre un prochain bulletin.

/ CULTURES LEGUMIERES /

- Tomate (Mildiou et Alternaria) :

Le temps sec actuel n'est pas favorable au développement de ces maladies. Un traitement ne pourrait être envisagé que dans les secteurs où des orages se sont déjà produits, l'intervention devant se situer dès la menace d'une nouvelle pluie et dans les cultures irriguées. Utiliser l'un des produits suivants : captafol : 160 g/hl ; mancozèbe : 160 g/hl ; manèbe :200 g/hl ; propinèbe : 210 g/hl.

- Melon :

Actuellement, les cultures sont très saines et la récolte est parfois commencée. Les ravageurs les plus à redouter sont les pucerons qui doivent être combattus en tenant rigoureusement compte de la législation sur l'emploi et les délais de carence des produits autorisés en culture légumière.

En ce qui concerne les maladies du feuillage, n'intervenir qu'en cas de menace de pluies persistantes.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES",

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.-

C.P.P.A.P. - n° 532 A.D.